

Procès-verbal de l'Assemblée du budget 2017 de la SDC du Vieux-Québec tenue le 21 septembre 2016, à 17 h 00, à la Citadelle, au 1 rue de la Citadelle, à Québec.

Présences Membres :

Nom	Entreprise	Nom	Entreprise
Marc Duchesne	Cicérone Au 1884	Marc-Antoine Doré	Chez Jules, Place d'Armes, St-Crème
Antoine Théberge	Artisans Canada	Dany Hamel	Musée de la Citadelle
Maxime Calixte	Délices Érable & cie	Jean-François Labadie	L2 Avocats
Sophie Marchand	Chez Boulay	Sheila Morgan	Bagages de France
Aurèle Schink	Hôtel Louisbourg Resto Le Feu Sacré	Mélissa Desrochers	Musée du Fort Chic Shack
Marcel Veilleux	Le D'Orsay	Virgile Lautier	Ville de Québec
Guy Collin	Tournebroche Hôtel du Vieux-Québec	Éric Schwaar	L'Entrecôte St-Jean
Sébastien Ivers	Tours Voir Québec	Élyse Lauzon	La Citadelle
Simon Mainguy	Calèche Québec	David-Alexandre Riverin	Librairie Première Issue
Olivier Brière-Leblanc	Groupe Sub Rosa BHLB	Jean Proulx	Bagage de France
Aurore Adinsi	La Citadelle		

Présences Non-votants :

Nom	Titre	Nom	Entreprise
Nancy Gagnon	Présidente d'assemblée	Annick Deschênes Marie-Pierre St-Jean	SDCVQ

1. Ouverture de l'assemblée du budget

M. Maxime Calixte, président de la SDC du Vieux-Québec ouvre l'Assemblée du budget 2017 à 18 h 20.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Résolution-AGB-SDCVQ - 20160921/01

Sur proposition de M. Maxime Calixte, appuyé par Mme. Sheila Morgan, il est résolu :

- De nommer Mme Nancy Gagnon, présidente d'assemblée, et Mme Marie-Pierre St-Jean, secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)

La présidente d'assemblée constate que la conformité de l'avis de convocation et le quorum de l'assemblée ne sont pas atteints. Il est décidé par l'assemblée constitué des personnes présentes de maintenir la réunion et ce, à l'unanimité.

4. Adoption de l'ordre du jour

Résolution-AGB-SDCVQ - 20160921/02

Sur proposition de M. Antoine Théberge, appuyée par Mme. Sheila Morgan résolu :

- D'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Lecture et adoption du dernier PV de l'assemblée de budget du 30 mars 2016

Résolution-AGB-SDCVQ - 201600921/03

Sur proposition de M. Aurèle Schink, appuyée par M. Marc-Antoine Doré il est résolu :

- D'adopter le procès-verbal de l'assemblée du budget 2016 qui a eu lieu le 30 mars 2016, à Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. Présentation du Plan d'actions 2017

M. Maxime Calixte présente le plan d'actions 2017 de la SDC du Vieux-Québec.

7. Période de questions

Les membres présents posent quelques questions.

8. Présentation du Budget prévisionnel 2017

M. Aurèle Schink présente le budget prévisionnel 2017.

9. Période de questions

Les membres présents posent quelques questions.

10. Adoption du Plan d'actions 2017 et du Budget prévisionnel 2017

Résolution-AGB-SDCVQ - 20160921/04

Sur proposition de Mme. Sheila Morgan, appuyé par M. Antoine Thérberge, il est résolu :

- D'adopter le plan d'action 2017 de la SDC du Vieux-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution-AGB-SDCVQ - 20160921/05

Sur proposition de M. Antoine Thérberge, appuyé par M. Marc-Antoine Doré, il est résolu :

- D'adopter le budget annuel de 366 300 \$ dont les cotisations des membres dans le district sont de 220 000 \$ et les revenus autonomes sont de 46 000 \$. Le mode de calcul des cotisations est le suivant :

Cotisations des membres du district (territoire) - obligatoire :	
Revenus totaux de cotisations	220 000 \$
Cotisation minimum :	300 \$
Cotisation maximum :	4 000 \$
Mode de calcul :	\$/m ²
	Par paliers dégressifs
Organisme sans but lucratif :	250 \$ / organisme

Cotisations pour les hors-territoire (membres volontaires) : 500 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. Levée de l'assemblée

La présidente d'assemblée déclare la levée de l'Assemblée du budget 2017 à 19 h 10.